



Assurance donnée hier à Yaoundé par le secrétaire permanent du Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques. Pas d'inquiétude.

Les livres et autres manuels scolaires agréés par le Conseil national d'agrément des manuels scolaires et des matériels didactiques (CNAMSMD) seront disponibles sur l'ensemble du territoire avant la rentrée scolaire. Alors que la reprise des cours pour l'année 2018-2019 pointe à l'horizon, les membres du Conseil, sous la conduite de leur président, Jean Paul Komon, ont voulu voir clair et remettre les pendules à l'heure pour éviter d'éventuels désagréments le moment venu.

Et surtout rappeler à l'ordre ceux qui traînent encore le pas et autres récalcitrants à la nouvelle donne. C'est dans cette optique que ladite commission a convié tous les maillons de la chaîne : éditeurs, distributeurs et libraires à une importante réunion de mise au point hier à l'auditorium des services du Premier ministre. Au sortir de cette concertation de trois heures d'horloge, le Pr. Marcellin Vounda Etoa, secrétaire permanent du Conseil, s'est voulu davantage rassurant à l'endroit des élèves et des parents.

«Les éditeurs ont confirmé la disponibilité des livres dans un délai très proche, pour presque tous avant la rentrée scolaire. Tous les éditeurs sont à pied d'œuvre et pour ceux dont les livres viennent de l'extérieur, les délais qu'ils ont donnés sont décalés d'une semaine ou de deux,

mais permettront que nous ayons les livres avant la rentrée. On retient également que la chaîne de distribution et de commercialisation est en cours d'organisation», a-t-il affirmé. Même son de cloche chez les éditeurs et les libraires.

«On garantit aux parents d'élèves que les livres seront disponibles sur l'ensemble du territoire national avant la rentrée scolaire», a ajouté Arthur Pango, responsable de la maison d'édition Afrédit. Bien qu'il existe toujours des zones d'ombre en matière de contrefaçon, le Pr. Marcellin Mvounda Etoa s'est voulu ferme.

« Les éditeurs se sont plaints des risques de contrefaçon parce que le problème existait et continue d'exister. Il faut donc prendre toutes les dispositions. La contrefaçon est punie par la loi et le conseil sera sur le terrain avec le soutien de tout ceux qui ont compétence pour traquer les contrefacteurs pour que le secteur des manuels scolaires soit assaini dans notre pays», a-t-il rassuré.

cameroon Tribune
